

L'agglomération comment ça marche ?

Capitale administrative du Val d'Oise, Cergy-Pontoise est une agglomération de 214 000 habitants située à 25 kilomètres de Paris, aux portes du parc naturel régional du Vexin français. Ses 13 communes forment un territoire florissant où 14 000 entreprises côtoient un campus universitaire de premier plan, dans un cadre qui allie harmonieusement ville et espaces naturels.



L'agglomération est gérée par le Conseil communautaire, composé de 62 représentants des communes.

Ces derniers sont élus par les Cergypontains lors des élections locales et représentent les 13 communes de l'agglomération proportionnellement à leur population.

Le fonctionnement politique général est clair. Sous l'impulsion du président, 3 organes principaux travaillent au pilotage de l'agglomération.

Le conseil communautaire est composé de 62 conseillers représentant les 13 communes proportionnellement à leurs populations. Pour Courdimanche, Elvira Jaouën est 6e vice-présidente, chargée des affaires générales, des relations institutionnelles et du patrimoine communautaire. Elle est accompagnée par Didier Dague, qui est conseiller délégué à l'animation et à la promotion culturelle. Toutes les six semaines, le conseil est réuni pour débattre et adopter les décisions relatives aux politiques publiques.

Le bureau, quant à lui, est composé du président, des vice-présidents et des conseillers délégués. Il se réunit toutes les deux semaines et élabore les projets et les décisions qui seront ensuite soumis au conseil communautaire.

Le bureau convie à ses travaux, à titre consultatif, les maires ne détenant pas les fonctions de président, de vice-président ou de conseiller délégué.

Enfin, les commissions, qui sont des groupes de travail thématiques au sein desquels les élus préparent, débattent et donnent des avis préalables aux décisions du Bureau et du Conseil communautaires. Pour mettre en oeuvre les projets politiques, la Communauté d'agglomération compte sur environ 600 agents.

Les 13 communes :

Boisemont, Cergy, Courdimanche, Éragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Menucourt, Neuville-sur-Oise, Osny, Pontoise, Puisseux-Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal.

Pour mieux s'y retrouver !

Lorsque l'on parle de l'agglomération, on croise parfois sous les acronymes incompréhensibles. Déchiffrement :

- C.A.C.P. : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
- E.P.C.I. : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- S.T.I.F. : Syndicat des Transports d'Ile de France
- P.L.H. : Plan Local de l'Habitat
- P.L.D. : Plan Local de Déplacement
- S.Co.T. : Schéma de Cohérence Territoriale
- S.I.A.R.P. : Syndicat intercommunautaire pour l'assainissement de la région de Cergy-Pontoise et du Vexin

Les commissions :

- Développement urbain et solidarités urbaines
- Services urbains et écologie urbaine
- Action économique, emploi, recherche et enseignement supérieur
- Animation et solidarités territoriales
- Finances et ressources

Situation géographique

Aux portes du Parc naturel régional du Vexin français, Cergy-Pontoise bénéficie d'une situation exceptionnelle à 35 minutes de Paris et de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle. Desservie par le RER A et le RER C, connectée aux Gares du Nord et Saint-Lazare, Cergy-Pontoise est directement reliée à Paris par l'A15 et au réseau régional par la Francilienne.

Liens utiles

[Site internet de l'Agglomération de Cergy Pontoise](#)